FONDÉ EN 1891

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

Mardi 22 Mars 1921

Chronique Fantaisiste

Pour le "Réfugié Inconnu"

Le Réfugié est une variété de l'espèce humaine qui tend manifestement à disparaître. Dans l'évolution des races on assiste périodiquement à des phénomènes analogues qui retiennent l'attention des naturalistes et qui ont permis à Lamarck et à Darwin d'échafauder leur célèbre théorie de l'influence des milieux sur les transformations des individus.

Rien n'est plus triste que cette inéluctable destinée qui frappe de déchéance les indésirables de la nature. Tout le monde a pleuré — ou tout au moins s'est mouché — en lisant les malheurs du dernier des Mohicans contés par Fenimore Cooper. Nul doute que la postérité versera quelque jour des larmes sur les avatars du dernier des Réfugiés.

Préparons donc les voies lacrymales aux écrivains de l'avenir en leur léguant une contribution à l'histoire du Réfugié.

Cette espèce est apparue en France vers la fin du mois d'août 1914, à la suite de profondes modifications survenues dans les conditions d'existence des régions du Nord et de l'Est. Son apparition a coïncidé avec celle de divers phénomènes tels que chute de masses métalliques accompagnée de violentes explosions, combustions d'immeubles, pluie de sauterelles particulièrement voraces et dévastatrices, et d'une teinte uniformément gris sale.

Le Réfugié s'est alors répandu dans tout le pays avec une étonnant rapidité. Moins de trois semaines après sa naissance on constatait déjà sa présence dans les départements les plus éloignés, comme la Haute-Garonne et les Basses-Alpes, où il fut immédiatement considéré comme un véritable fléau.

Les municipalités tentèrent bien de les refouler sur le territoire de la commune voisine ; mais elles furent bientôt obligées de les conserver à la suite d'ordres donnés par l'Administration supérieure qui s'était empressée de réglementer les faits et gestes de ces êtres bizarres.

Logés, généralement, dans des écuries désaffectées, les Réfugiés se montraient particulièrement friands d'une nourriture appelée « allocation ». Mais comme elle ne leur était distribuée qu'avec beaucoup de parcimonie, ils ne réussirent qu'à grand'peine à ne pas mourir de faim. On voyait continuellement de longues files de Réfugiés, stationnant devant les guichets, attendant patiemment que l'on voulut bien leur distribuer un peu d'allocation.

Les Réfugiés étaient en proie à toutes sortes d'ennemis, comme le sont presque toujours les êtres faibles. Les plus acharnés étaient les Bureaucrates, dont une variété, connue sous le nom de Préfets, se montrait la plus féroce.

Tous les prétextes leur étaient bons pour diminuer ou supprimer la ration d'allocation destinée à la nourriture des Réfugiés. Maintenant c'est fini, sur un ordre venu d'en haut, la suppression est générale, totale et définitive ; aussi faut-il s'attendre à voir bientôt mourir de faim le dernier représentant de cette espèce.

Ne fera-t-on rien pour en perpétuer le souvenir et pour rappeler au reste de l'humanité qu'il y a eu en France une espèce de gens spéciale à la période de guerre, tout comme l'espèce des Poilus. Etne serait-il pas raisonnable d'en commémorer de la même façon le passage dans l'Histoire, c'est-à-dire en inhumant sous l'Arc de Triomphe un Réfugié Inconnu.

Plusieurs raisons militent en faveur de cette proposition. D'abord une raison d'esthétique. L'Arc de Triomphe est formé de quatre piliers laissant entre eux quatre voutes. Transformer le pavé de l'une d'elles en dallage funèbre est tout à fait contraire aux lois de la symétrie. Il faut sous l'Arc de Triomphe deux ou quatre tombes ; il n'en faut ni une, ni trois.

Secondement, une raison d'analogie. Le sort du Poilu Inconnu est presque identique à celui du Réfugié qu'on ira déterrer, en fermant les yeux, dans un des cimetières d'Evian ou d'ailleurs. C'est le sort des pauvres bougres. Pas plus que le Poilu qui dort au bout de l'Avenue de la Grande Armée n'était général de brigade ou commandant de gare régulatrice, le Réfugié qu'on lui donnerait pour voisin n'était fait du bois dont on construit les millionnaires.

Tous deux seront, sous l'arche géante, monument de gloire élevé aux vainqueurs qui défilent triomphalement, les symboles éternels des deuils, de la misère et des souffrances dont les peuples paient la Victoire.

Réfugié Inconnu, on te jettera peut-être un jour des fleurs. C'est bien ton tour. On t'a jeté assez la pierre !

E. VERMEERSCH.

Les conquêtes du féminisme

UNE FEMME DIRECTRICE D'UN MONT-DE-PIÉTE

Le sieur M..., garde-magasin au mont-de-piété de Saint-Germain-en-Laye, s'était pourvu contre un arrêté préfectoral nommant Mlle L... au poste de directrice de l'établissement.

Le requérant contestait la possibilité de nomination d'une femme. Mais le Conseil d'Etat a répondu par un arrêt de rejet, où nous relevons le passage suivant :

« Considérant que l'incapacité prétendue ne résulte ni de la nature de l'emploi envisagé ni d'aucun texte de loi ou de règlement;... que dès lors le requérant n'est pas fondé à soutenir que l'arrêté attaqué est entaché d'excès de pouvoir ».

Le Cinquantenaire de la Commune

Des Meetings Communistes ont eu lieu hier à St-Denis

Paris, 20 mars. — Le Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale Communiste) a organisé cet après-midi, à Saint-Denis, un grand meeting pour commémorer le cinquantenaire de la Commune.

A partir de 14 heures, les militants des Comités syndicalistes révolutionnaires se dirigeaient vers le lieu de la réunion. Neuf grandes tribunes avaient été dressées devant les forts de la Double-Couronne, situés route de Gonesse à Saint-Denis.

C'est devant une assistance fort nombreuse que les meetings en plein air se sont déroulés à partir de 15 h. 30.

Dans l'assistance, on remarquait des députés, des conseillers municipaux et généraux du Parti.

Tour à tour, Marcel Cachin, Jean Colly, Frossard, Vaillant-Couturier, Georges Pioch, Henry Torrès, Ch. Rappoport, Mmes Séverine et Hélène Brion, etc., etc., ont fait longuement l'apologie de la Commune.

Les meetings de Saint-Denis se sont terminés un peu avant 17 heures. Les manifestants se sont formés en cortège et bannières syndicales déployées ,ont parcouru la route de Gonesse et la rue de Paris, en chantant des refrains révolutionnaires.

Arrivé à la mairie de Saint-Denis, sur la demande de Vaillant-Couturier et Frossard, les drapeaux rouges ont été repliés dans leur gaine et les manifestants se sont dispersés.

BAGARRE ET ARRESTATIONS

Paris, 20 mars. — A l'issue de la manifestation organisée pour l'anniversaire de la Commune à Saint-Denis, un groupe de manifestants se dirigeant vers le pont de Soissons, et qui avaient déployé un drapeau noir, a été invité à rentrer l'emblème. Les manifestants n'ayant pas obéi aux sommations de la police, une bagarre s'est produite. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Le Plébiscite de Haute-Silésie

ALLEMAGNE OU POLOGNE ?

Oppeln, 20 mars. — Il serait difficile de se former à l'avance une idée bien précise des résultats que donnera le plébiscite en Haute-Silésie. Toutefois, on peut se livrer dès maintenant à des conjectures assez vraisemblables. En se basant sur les élections communales de l'an dernier et quoique bien des circonstances aient depuis lors changé, il est permis d'entrevoir que les Polonais l'emporteront à l'est de l'Oder, à Lublinitz, Gleinwits et Rybnik. On pense aussi que l'ensemble du territoire minier, à l'exception des grands centres, votera pour la Pologne.

En revanche, on s'attend à un succès allemand à l'ouest de l'Oder et dans les districts de Kreuzbourg, Oppeln et Mross Strehlitz.

On espère connaître les résultats lundi matin, le vote devant prendre fin dimanche soir à 8 heures.

On compte 1.100.000 votants et l'on a jusqu'ici l'impression que les troupes aussi bien que la Commission interalliée, font preuve de la plus grande impartialité vis-à-vis des deux parties.

LA GUERRE D'IRLANDE

UNE GRANDE BATAILLE

Dublin, 20 mars. — Des renseignements complémentaires donnés par les journaux, il ressort que la lutte consécutive à l'embuscade tendue aux soldats et à la police, près de Bandon, a pris, après la première phase de l'attaque, le caractère d'une véritable bataille.

Les assaillants, au nombre d'environ 500, avaient d'abord une supériorité numérique écrasante sur les soldats et policiers, qui n'étaient qu'une trentaine. Mais des renforts militaires mandés de Bandon sont arrivés bientôt sur les lieux et le combat s'est poursuivi entre les 500 sin-feiners et 300 soldats et policiers. La lutte se serait poursuivie encore plusieurs heures. Elle s'est terminée par la retraite des sinn-feiners. Les pertes en tués et blessés sont à peu près les mêmes, 7 tués et 6 blessés du côté des soldats, 7 tués et 9 blessés du côté des sinn-feiners.

Les sinn-feiners blessés ont été faits prisonniers. Plusieurs fermes ont été incendiées en représailles officielles.

La Grèce mobilise contre l'Anatolie

Athènes, 20 mars. — Les classes 1913, 1914 et 1915 ont été appelées sous les drapeaux.

Dès que la mobilisation a été connue, les rues principales ont pris une animation extraordinaire. Des manifestations patriotiques se sont déroulées aux cris de « Vive la guerre! Vive la Grèce ! »

Interviewés, les ministres ont déclaré que « ces mesures militaires tendent à renforcer les troupes du front. La Grèce ne provoque pas à la guerre; elle désire la paix; elle s'efforcera d'imposer l'exécution du traité de Sèvres, pour obtenir et garantir la pacification en Anatolie ».

Le roi a adressé un message au peuple.

LA PAIX RUSSO-POLONAISE

LA REPARTITION DE L'OR RUSSE

Riga, 20 mars. — Le traité de paix entre la Pologne, la Russie soviétique et l'Ukraine soviétique a été signé hier soir.

L'article 13, relatif à la répartition de l'or du Trésor russe, qui fit l'objet des dernières discussions, est ainsi conçu :

« Vu la participation active de la Pologne à la vie économique de l'ancien empire russe, la Russie et l'Ukraine s'engagent à payer à la Pologne, avant un an, à dater de la ratification du traité, 30 millions de roubles-or, en monnaie ou lingots ».

La répartition du matériel ferroviaire a fait l'objet de l'arrangement suivant :

« Tout le matériel à écartement normal sera restitué à la Pologne, qui recevra en outre, 27 millions de roubles or ou de valeurs représentant cette somme, à titre de compensation pour le matériel à écartement large, qui reste acquis à la Russie.

« La ligne frontière définitive est la ligne déterminée lors de l'armistice, sauf dans la région de Minsk, en Polésie, où la Pologne reçoit un accroissement territorial de 3.000 kilomètres carrés ».

De plus, la Pologne rentrera en possession de tous les objets d'art et de tous les monuments littéraires et scientifiques qui lui ont été enlevés depuis l'année 1722.

Enfin la Russie libère entièrement la Pologne de toute participation au paiement des dettes de l'ancien empire russe.

Funérailles Glorieuses des Héros Lillois morts pour la France

En une cérémonie très triste et pourtant consolante, la ville de Lille a rendu dimanche matin, un ultime hommage à la mémoire de deux de ses enfants dont on lui avait rendu les dépouilles et qui étaient tombés pour la sauvegarde de la liberté.

Outre les autorités civiles et militaires, et les familles des victimes de la terrible catastrophe qui ensanglanta le monde pendant quatre années, une foule immense accourue de tous les points de la ville, prit part par sa présence attristée et recueillie, à l'hommage de reconnaissance que les vivants se devaient de rendre à nos morts glorieux.

Dès 9 heures et demie, la foule se masse dans les environs de la Caserne Malus. Les autorités arrivent petit à petit. Dans le grand salon d'honneur de la caserne des Sapeurs-Pompiers, les parents, les amis des héroïques défunts, défilent pieusement, déposant fleurs et couronnes, se remémorant le doux souvenir des êtres aimés qui dorment maintenant de l'éternel sommeil. Des draperies noires, des plantes vertes, quelques lanternes, forment dans cette salle une ornementation discrète, sobre et de bon goût. Baïonnette au canon, une garde de Poilus du 43e régiment d'infanterie, est de faction.

Le dernier départ

A 10 heures du matin, l'ordre du départ est donné. Deux par deux, les cercueils des héros de la grande guerre sont placés sur les corbillards. La dernière voiture seule ne contient qu'un cercueil. Onze corps en effet, font partie du convoi qui doit se diriger vers le cimetière du Sud où doit avoir lieu l'inhumation. Les autres corps ont été réclamés par les familles des victimes, — (on se souvient en effet que 24 corps étaient arrivés mercredi dernier), — et un autre doit être dirigé vers le cimetière de l'Est.

Le drapeau tricolore recouvre les cercueils, des fleurs en abondance, les parent sobrement, donnant un peu plus de poésie à ce dernier voyage que vont accomplir les corps de ceux qui se sacrifièrent pour nous.

Parmi les personnalités présentes à ce moment dans la cour de la caserne Malus, nous remarquons : M. Naudin, préfet du Nord ; le général Lacapelle ; Delory, maire de Lille, entouré de presque tout le Conseil municipal, dont Willems, Deneubourg, Bardou, Masson, Creton, Guelton, Lobert, Bauche, Coolen, Courouble, Peteers, Carber, Dhilly, Girardin, Muller, Martin, Lailau, Doyennette, etc. Remarqué aussi MM. Cameau, secrétaire général de la Reconstitution ; Contencin, Anicotte, colonel Gossart, Planque, secrétaire général de la Mairie ; le commandant de gendarmerie Verstraete ; MM. Benoit et Lisparlette, commissaires de la Brigade Mobile ; Potentier, commissaire central, etc...

Il est 10 h. 30 lorsque le cortège quitte la caserne Malus, dans l'ordre suivant :

Un peloton de 20 gardiens de la paix ;

Les sociétés militaires avec leurs drapeaux : Union des Mutilés et Veuves de guerre, Union nationale des Combattants, Anciens du génie, Vétérans de 1870-71, Anciens gradés, Anciens gradés et soldats belges, Fédération des combattants belges, Anciens combattants de 1870, Anciens du 8e tirailleurs, Anciens brigadiers et caporaux, Anciens de la coloniale, Anciens chasseurs à pied, Anciens sous-officiers, Anciens du 127e, Sauveteurs du Nord, Société de gymnastique La Lilloise, Amicale Duplex, etc.

Une couronne de fleurs offerte par l'Union des Mutilés.

Une délégation de 20 sapeurs-pompiers avec le capitaine Crombez.

Des détachements du 43e d'infanterie, du 1er d'infanterie, du 509e d'assaut, du 6e chasseurs à cheval.

Viennent ensuite les corbillards couverts de fleurs, les familles des soldats et les autorités civiles et militaires.

Cependant que la musique des Sapeurs-Pompiers, dirigée par M. P. Laigre, joue tour à tour le « Dies Irœ », le « Chant du Départ », la Marche funèbre de Chopin, lentement on se dirige vers le cimetière du Sud.

L'itinéraire est le suivant : Rues Malus, Jeanne d'Arc, Brûle-Maison, des Postes et du Faubourg des Postes.

Partout, sur le passage du cortège, la foule très dense, se découvre avec émotion. Place Jeanne d'Arc, des grappes humaines garnissent le socle où se trouvait naguère la statue de l'héroïne. Le cortège, avec sa longue file de drapeaux, a vraiment une allure imposante qui emprunte une gravité austère par le maintien de ceux qui le composent. Dans la masse du peuple qui regarde passer, des femmes pleurent !...

Au cimetière du Sud

Des discours sont prononcés

Le cortège arrive à 11 h. 30 au cimetière du Sud. L'inhumation doit avoir lieu en un terrain acquis spécialement où peuvent prendre place 1.200 corps, et situé dans la partie sud-est du cimetière, (section 79), du côté de l'Arbrisseau.

En des tombes creusées symétriquement, en l'allée centrale de ce terrain, les onze cercueils sont déposés, cependant que les drapeaux, cravates de crêpe, s'inclinent respectueusement.

Voici les noms de ces héros : Gaston Bassez, Louis Cambien, Charles Cappaert, Jules Degallaix, Gaston Desplancke, Louis Dezodt, Jean-Baptiste Dupluvinage, Marcel Fournier, Gustave Jongerlynck, Lucien Lippens, Pierre Leblanc, Victor Lonnart.

En la tribune officielle, Deneubourg, adjoint au maire de Lille, prononce le premier discours :

« Ces glorieux morts, que nous accompagnons aujourd'hui, sont les premiers qui viennent reposer au pays natal.

Désormais, les mères éplorées, les épouses inconsolables et les orphelins sans soutien pourront venir se recueillir sur la tombe de l'être aimé.

Pour nous, cette cérémonie évoque la grandeur du sacrifice que consentirent ces héros pour la défense de la Liberté et du Droit.

Leur exemple nous dicte notre conduite.

Il faut que le sang généreux, dont ils ont arrosé notre terre de France, n'ait pas coulé en vain : il faut que nous exigions, de ceux qui nous ont forcés à faire la guerre, les réparations légitimes auxquelles nous avons droit ; aussi bien, seront-elles, quoi qu'ils fassent, bien au-dessous des souffrances endurées par ces braves !

Il faut, surtout, que la mort de tant d'innocentes victimes soit la condamnation de toutes les guerres !

Vous ne serez pas tombés en vain, petits soldats de France, si, en défendant votre Patrie, vous avez rappelé les hommes à plus de fraternité !

Au nom de la ville de Lille, je m'incline respectueusement devant ces cercueils et je prie les familles de vouloir bien recevoir l'expression de nos condoléances émues ».

A Deneubourg, succède M. Naudin, Préfet du Nord :

« Par déjà deux fois, dans cette nécropole, vous êtes venus aux jours du souvenir vous recueillir dans le culte sacré des soldats tombés au Champ d'Honneur.

Près des monuments qui commémorent leur vaillance, la foule pieuse se pressait lentement. Dans un élan unanime, toutes les pensées allaient vers les champs de bataille proches, où durant tant de mois nos armées avaient opposé à l'ennemi une endurance stoïque et bien française.

C'est à des enfants d'ici... à des Lillois, que tout le cortège de leurs concitoyens vient rendre aujourdhui le dernier et suprême devoir.

Une douloureuse émotion étreint tous les cœurs en cette minute !

O morts glorieux... Lorsque la Patrie en danger fit appel à vous, immédiatement vous êtes partis d'un élan généreux vers les frontières menacées, donnant par avance votre vie pour que la France demeure intacte... pour que l'héritage des sacrifices de siècles entiers ne soit pas perdu ; pour que la terre natale, terre où reposent des générations, ne connut pas la souillure de la barbarie et le joug implacable de la défaite !

De votre sang, vous avez fait cette victoire, qu'hélas votre trépas prématuré ne vous a pas permis de connaître : Et avant de partir à l'attaque, à l'aube de ces journées tant attendues, où drapeaux déployés et frémissants, nos régiments allaient s'élancer pour le dernier assaut, vos camarades ne puisaient-ils pas dans votre souvenir glorieux la volonté puissante de vous venger !

On a voulu que vos restes sacrés soient ramenés dans ces calmes cimetières où pour toujours vous connaîtrez l'éternel repos..., où sur vos tombes, nous pourrons trouver en votre pensée la force pour le travail de chaque jour.

Pour les jeunes, votre souvenir comme sacrifice resteront impérissables !

Soldats de Lille !... Enfants de cette cité valeureuse qui n'a jamais plié devant l'ennemi..., au nom du Gouvernement de la République, je m'incline respectueusement devant vous, devant vos familles éplorées qui vous ont donné à la France pour qu'elle vive à jamais ! »

La cérémonie officielle est terminée ! Lentement, parents et amis défilent devant les tombes. Des fleurs sont effeuillées sur les cercueils un peu de terre est jetée par des mains pieuses et très émotionnée, la foule s'écoule, gardant en son cœur le souvenir d'êtres chers à jamais disparus, dont la piété reconnaissante lui commande de visiter religieusement la dépouille.

Au cimetière de l'Est

Pendant ce temps, avaient lieu au Cimetière de l'Est, les funérailles du soldat Lucien Calloir, tué à Conty, le 26 avril 1918. Creton, adjoint au Maire, représentait la Municipalité. Environ 3.000 personnes assistaient à ces obsèques.

En un émouvant discours, Creton rappela que Calloir était le sixième enfant d'une famille de travailleurs. Au nom de la ville, il rendit un suprême hommage à la mémoire du défunt, enfant de Fives et ancien élève de l'Ecole Cabanis. Lucien Calloir, dit-il, ouvrier à la faïencerie Debruyne, a toujours rempli ses devoirs de camaraderie. Il avait l'estime de ses chefs, de ses patrons et fut un fervent militant. Au nom de la Municipalité, je lui rends un ultime hommage.

A LAMBERSART

La population de Lambersart a fait hier d'imposantes funérailles aux deux héros Delsimpe Ferdinand, du 226e R. I. et Vallez Jean-Baptiste, du 1er génie, tous deux glorieusement morts au champ d'honneur et dont les corps sont revenus dans la commune.

Il est 11 heures 20, quand se forme le cortège. Le brigadier de police Dorme ouvre la marche, puis viennent les deux cercueils recouverts d'un drap tricolore, derrière lesquels suivent les délégations des Mutilés, Veuves et Orphelins, la Société des Anciens Militaires et Combattants, dont le drapeau est porté par M. Watteau, secrétaire général de la Mairie ; M. Delescaux, maire, entouré du Conseil Municipal ; les gendarmes de la brigade ; M. Mathis, commissaire de police, etc.

Sur tout le parcours, des marches funèbres furent exécutées par la Musique Municipale.

Au cimetière, les dépouilles mortelles sont conduites au rond-point réservé pour les soldats morts au champ d'honneur.

Deux vibrants discours furent prononcés par M. Delescaux maire et M. Delattre, président de la Société des Anciens Militaires.

Après un dernier adieu aux deux héros inhumés dans le sol natal, la foule se retira le cœur ému, de cette touchante cérémonie.

Cheminots, Postiers et Marins ont manifesté à Bruxelles

ILS PRESENTENT DES REVENDICATIONS

Bruxelles, 20 mars. — Une manifestation, organisée par le Syndicat National des Chemins de fer, des P. T. T. de la Marine, a parcouru, aujourd'hui, les rues de Bruxelles.

Cette manifestation, qui avait pour but les revendications du personnel et qui groupait des milliers de participants, s'est déroulée dans le plus grand calme.

Le Gouvernement va prendre une décision pour l'affaire Vilgrain

D'AUTRE PART, M. VILGRAIN VEUT POURSUIVRE BARTHE POUR DIFFAMATION.

Prais, 20 mars. — A la suite de la déclaration du Garde des Sceaux, devant la Chambre sur les affaires du Ravitaillement, une conférence a eu lieu hier au Parquet général, qui sera suivie d'une seconde ce matin, au ministère de la Justice, où seront convoqués M. Lescouvé, procureur général et M. Scherdin, procureur de la République.

Toutefois, on croit savoir que ce n'est qu'au cours du Conseil des ministres de mardi prochain qu'une décision sera prise en ce qui concerne l'ouverture d'une instruction judiciaire contre X...

D'autre part, on confirme que M. Vilvrain va adresser au procureur général une plainte en diffamation contre M. Barthe, afin d'obtenir la levée de l'immunité parlementaire du député de l'Hérault, que l'on sous-secrétaire d'Etat entend poursuivre devant les assises.

Les auxiliaires de l'Etat ont manifesté devant le Ministère des Finances

ILS RECLAMENT L'INDEMNITE DE RÉSIDENCE QUI LEUR EST PROMISE DEPUIS LONGTEMPS.

Paris, 20 mars. — Les auxiliaires de l'Etat, fatigués d'attendre continuellement « l'indemnité de résidence » qui leur fut promise au mois d'août 1920 par le ministère Leygues, mais que le ministère actuel ne semble pas décidé de payer, et après « neuf meetings de protestation », tenus dans tous les quartiers de Paris, depuis le début de mars, se sont rendus en masses imposantes hier, à 6 heures, devant les fenêtres du cabinet du ministre des Finances.

Ils étaient là, près de 3.000, de toutes les administrations, et leurs représentants annonçaient que cette manifestation aurait été plus grandiose encore si les auxiliaires jouissant de la semaine anglaise avaient pu être tous appelés.

Parmi les cris poussés, on a remarqué surtout ceux de : « Résidence ! Résidence ! » et « le Ministre ! le Ministre ! » sur l'air des « Lampions ».

Une délégation fut reçue mais elle ne reçut que l'assurance d'une bienveillante étude de la part du ministre. « Bienveillance limitée par les possibilités budgétaires ».

Un nouvel incident Franco-Allemand

Des officiers Français ont été injuriés et lapidés à Ulm

Stuttgard, 20 mars. — Une violente manifestaion d'hostilité contre la France vient de se produire à Ulm.

Au moment où ils sortaient d'une caserne le lieutenant-colonel Bidoz, le major Duvivier et l'adjudant Gauther, tous les trois en uniforme, ont été injuriés par des habitants de la ville, qui leur ont lancé des pierres

Les trois Français ayant pris à témoin un officier allemand de l'injure dont ils étaient les victimes, celui-ci a été incapable de faire cesser la manifestation.

Un drapeau français avait été enlevé à Mayence

Les allemands ont fait des réparations solennelles

Mayence, 19 mars. — Dans la nuit du 27 au 28 février, un drapeau français, hissé sur la demeure du Délégué de la Haute-Commission à Kreuznach, a été enlevé.

Le coupable n'ayant pu être retrouvé, la Haute Commission Interalliée des Territoires rhénans avait ordonné des réparations solennelles de la part des autorités municipales de cette ville.

Cette cérémonie, présidée par le général commandant d'armes, assisté du délégué supérieur du district et du délégué du Cercle, a eu lieu le 10 mars. Tous les services de la place était représentés : le bourgmestre, les adjoints, une députation du Conseil municipal et de la police de la ville.

Le drapeau a été hissé par un employé de la police municipale et les honneurs militaires ont été rendus. Le bourgmestre a ensuite exprimé les regrets de la ville, disant que les coupables inconnus étaient sans excuses et que la population de Kreuznach désapprouvait très sévèrement cet acte.

« Deutschland uber alles »

Berlin, 20 mars. — On mande de Hambourg à la « Gazette de Voss », qu'une commission alliée s'étant présentée hier à Rutzebourg pour contrôler le nombre des troupes de la reichswehr, qui y sont casernées, a été accueillie par la musique militaire allemande, qui jouait le « Deutschland uber alles », et par des injures de la part des soldats allemands.

Des agents ont tué un jeune cambrioleur

IL VOLAIT UNIQUEMENT POUR SE NOURRIR SANS TRAVAILLER

Paris, 20 mars. — Une histoire bizarre terminée par une tragédie sanglante, s'est déroulée, hier, dans la soirée, dans un immeuble, rue Courbet, 9.

Des locataires ayant aperçu un individu qui rampait dans la gouttière et pénétrait dans une chambre située au sixième étage et habitée par M. Marchand, chauffeur, en ce moment en villégiature avec ses patrons à Saint-Raphaël, vinrent prévenir M. Soule, commissaire de police de Chaillot. Ce dernier arriva aussitôt, accompagné de plusieurs agents. Il monta au sixième et fit enfoncer la porte de la chambre. Ne voyant rien de suspect, le magistrat allait se retirer, lorsqu'il aperçut une main armée d'un couteau. Un homme était caché derrière une armoire.

Les policiers crièrent deux fois : « Haut les mains ! » et ne recevant pas de réponse, tirèrent plusieurs coups de revolver dans la direction du cambrioleur. Une plainte, puis une masse qui tombe. Le cambrioleur, atteint de deux balles, une dans la poitrine et l'autre dans le cœur, s'était écroulé, tué raide.

De toutes parts on accourut pour voir le cadavre et quelle ne fut pas la stupéfaction des locataires lorsqu'ils reconnurent dans la victime le jeune André Marchand, âgé de 19 ans, le fils même du locataire de la chambre.

Le jeune Marchand était parti il y a un mois en disant qu'étant malade, il allait se soigner dans une maison de santé.

Or, depuis cette époque, les locataires de l'immeuble s'aperçevaient avec une stupéfaction mêlée d'angoisse, qu'un mystérieux malfaiteur fracturait les serrures, s'emparait journellement des provisions déposées dans les chambres, mais sans qu'aucun objet de valeur disparût.

On suppose donc que le mystérieux voleur était le jeune Marchand et qu'il volait uniquement pour se nourrir sans travailler.

Le corps a été laissé provisoirement dans la chambre et sera transporté aujourd'hui à la Morgue.

Un encaisseur a disparu avec une partie de la recette

FUGUE, ACCIDENT OU CRIME ?

Paris, 20 mars. — Un encaisseur, M. Alfred Danger, 35 ans, demeurant avec sa femme et son fils, aux Epinettes, 26, rue Gauthey, vient de disparaître : fugue, accident, attentat ?

Employé depuis quatre mois à la Société Nancéienne de crédit industriel, dont les bureaux sont 5, rue d'Athènes, Danger avait, jusqu'à présent, fait son service avec ponctualité, rentrant à la banque, chaque jour vers quatre heures de l'après-midi, sa tournée faite.

Or, vendredi, il partit comme d'habitude avec un assez grand nombre de valeurs à encaisser, pour près de 300.000 francs, dit-on. Danger encaissa une partie de la somme et disparut.

Les Allemands ont trois projets de reconstruction des Régions dévastées

ILS VIENNENT D'ETRE EXPOSES

Berlin, 20 mars. — M. Muller, secrétaire d'Etat au ministère de la reconstruction, a présidé, hier matin, une réunion d'experts et de syndicat du bâtiment, au sujet de la reconstruction par l'Allemagne des régions dévastées. MM. Dernburg, Mannesmann, Rathenau et Wiedfield, participaient à la discussion.

M. Muller a exposé les trois grands groupes de projets prévus :

1. Projet créant une organisation centrale où l'Allemagne aurait les droits d'un entrepreneur général et où il serait constitué un syndicat international de construction ;

2. Projet prévoyant une participation de l'Allemagne en qualité de sous-entrepreneur ;

3. Projet se bornant à un programme de fournitures par l'Allemagne.

L'Enseignement Professionnel

Il faut à l'ouvrier moderne plus de cerveau que de force physique

Dans un précédent article, j'exposais les avantages que procurerait l'installation en France de Chambres de Métiers faites à l'image de celle de Strasbourg. Cette organisation, qui combattait d'abord le syndicalisme ouvrier, vient de réaliser un accord avec la Chambre de Commerce, les Ecoles primaires et professionnelles, les Syndicats professionnels patronaux, les Syndicats professionnels ouvriers, qui apportent leur concours respectif en vue de former un parfait Office régional d'orientation professionnelle en rapport direct avec l'Office du placement et le service médico-scolaire.

Son but, comme me le disait sous une forme mathématique le Directeur, c'est de résoudre le problème de quantité et de qualité dans l'apprentissage.

Il est en effet nécessaire pour orienter un enfant, vers une profession qui réponde à la fois à ses goûts, à ses aptitudes physiques, intellectuelles et morales et à la situation économique du moment, de connaître :

1. Les exigences des différentes professions ;

2. Le milieu économique dans lequel le futur ouvrier est appelé à pratiquer la profession choisie ;

3. Les aptitudes générales du sujet que l'on veut éduquer.

Comment réunir les divers éléments qui permettront à l'éducateur de mener à bien son œuvre ?

Les Syndicats ouvriers et les Syndicats patronaux, à l'aide des renseignements que leur donne la monographie, fourniront un état des exigences de chaque corps de métier. L'Office du placement est à même de présenter la situation exacte du marché du travail. Enfin, les indications concernant l'état de santé et les facultés physiques et intellectuelles de l'enfant seront données par la fiche individuelle scolaire, l'avis du docteur des écoles, l'avis des parents.

Pour être bien comprise, l'orientation professionnelle doit pouvoir s'étendre à tous ceux qui, pour vivre, ont besoin d'exercer un métier ; il faut que chacun puisse trouver une profession appropriée à ses moyens. Qu'on donne aux faibles comme aux forts, aux simples d'esprit comme aux intelligents, une éducation qui les mettra hors des atteintes de la misère. Cette éducation doit s'appliquer également au sexe féminin qui donne, on l'a reconnu, toute satisfaction dans l'exercice des diverses professions auxquelles il a su déjà accéder.

J'aurai l'occasion de publier les moyens financiers dont le pays pourrait disposer pour arriver à une organisation perfectionnée de l'enseignement professionnel. Mais il importe avant tout de signaler. L'Administration municipale socialiste ne lésine pas et ordonne immédiatement de bien faire les choses pourvu qu'il s'agisse de salubrité, d'éducation et d'enseignement. Sa devise est toujours : « Faire bien pour que la classe ouvrière ait à sa portée tous les moyens propres à réaliser l'idéal social ».

J'admire cet enthousiasme qui assure à l'enseignement technique un caractère vraiment professionnel, la collaboration y est étroite ; les éducateurs savent justement juger des aptitudes et des connaissances nécessaires à l'exercice d'une profession ; ils savent apprécier la valeur du jeune ouvrier, la modifier pour l'adapter avec précision à cette profession.

Je terminerai en citant ces mots de M. Roux : « L'apprentissage à l'atelier ne suffit plus aujourd'hui ; le temps est passé à la virtuosité manuelle ; *il faut à l'ouvrier moderne plus de cerveau que de force physique ; sa tâche n'est pas de produire des kilogrammètres, mais de conduire les machines qui les produisent* ».

Si des professeurs à l'exemple de M. Roux mettent à profit ces paroles, à plus forte raison les Syndicats ouvriers devraient-ils s'en inspirer pour en retirer tous les avantages possibles.

Ch. SAINT-VENANT,
Député du Nord.

Le Nord est menacé d'une prolongation du chômage

LES FABRICANTS SONGEAIENT A LE DELIVRER DE LA CRISE

Un de nos confrères parisiens écrit :

Les dernières expositions de blanc n'ont pas répondu aux espérances des consommateurs. Ceux-ci attendaient une baisse de 30 à 50 pour cent sur les prix de détail, et on ne leur a offert que 5, 10 et plus rarement 15 pour cent. Aussi, ont-ils peu acheté, car ils savent que chez les producteurs, dans l'espace de huit mois les fins sont passés de 900 à 200 francs, les cotons de 800 francs à 190 francs, et que depuis deux mois, ces prix sont stabilisés. Aujourd'hui, l'acheteur au détail connaît les cours.

Les détaillants n'ayant pas vendu, ont conservé une fois de plus leurs stocks, n'ont rien commandé aux fabricants du Nord, et ne commanderont rien cette année. C'est pourquoi, dans les régions d'Armentières, de Lille et d'Hazebrouck la plupart des usines de tissage font actuellement vingt-quatre à trente heures par semaine, et que des ouvriers souvent chargés de famille, gagnent 60 francs par semaine.

Comment sortir de là ? La situation préoccupe les fabricants. Le bruit courait récemment qu'ils songeaient à organiser sur la place de Paris, des comptoirs de vente au détail leur permettant de faire travailler d'une façon continue dans leurs usines. En réalité, cette solution n'est pas actuellement envisagée d'une manière officielle, sous le couvert de Chambres syndicales. Il ne s'agirait que d'entreprises privées, qui agissant de concert et groupées, se préoccupent ainsi d'assurer un débouché pratique à leurs produits et de délivrer le Nord de la crise du chômage qui le désole.